



## REMPART / Covid-19 Communiqué

28 avril 2020

Les actions menées par les associations REMPART sont indispensables pour nos concitoyens, leur culture et leur patrimoine, pour la cohésion sociale et pour le développement local.

Ces actions sont d'autant plus vitales que les circonstances actuelles limitent les activités culturelles et les échanges et relations humaines, et qu'elles révèlent d'inacceptables disparités dans l'accès à la culture.

Les associations REMPART sont donc décidées à mener des actions dans les mois qui viennent au prix d'adaptations locales.

Elles entendent pour cela être massivement aidées par leurs partenaires à commencer par les pouvoirs publics et par tous ceux qui sont préoccupés par l'accès à la culture, au maintien ou au rétablissement de la cohésion sociale et à la prise en compte des plus faibles parmi nos concitoyens.

### **Des actions collectives ayant le patrimoine pour support**

Dans ces conditions, le réseau REMPART entend mener des actions collectives ayant pour support le patrimoine, dès la fin du confinement.

Pour cela, il sera évidemment nécessaire d'inventer de nouvelles pratiques, d'adapter ou de modifier un certain nombre d'usages existant auparavant (respect des distances de sécurité, port de masques, organisation des espaces de travail et de vie, nombre de participants, etc.).

Pour autant REMPART et ses associations membres entendent rester fermes sur les valeurs qu'elles portent ensemble. Les actions collectives sur le patrimoine qu'elles organiseront dans les mois qui viennent – chantiers de bénévoles, ateliers du patrimoine, journées découverte, activités d'insertion, animations du patrimoine, etc. – auront toujours pour objet de faciliter l'accès de tous au patrimoine, pour une société plus juste, plus fraternelle et plus solidaire (1).

Sans attendre les consignes ou recommandations qui lui seraient faites et en étant attentif à toutes celles qui pourraient être émises pour des secteurs proches (jeunesse, culture, patrimoine, tourisme, restauration collective...), en mutualisant ses réflexions et bonnes pratiques, le réseau REMPART s'emploie dès maintenant à organiser la reprise de ses activités collectives sur le patrimoine.

## **Des pistes pour agir ensemble sur le patrimoine**

Le réseau REMPART entend ré-inventer ses pratiques, en restant ferme sur ses valeurs autour du « vivre et faire ensemble ».

Tout en continuant à militer pour un brassage interculturel, inter-régional et international, notamment sur les chantiers de bénévoles, il est nécessaire de repenser un recrutement plus local, via par exemple des partenariats entre les associations REMPART et les PIJ, MJC, centres sociaux, CADA ou missions locales de leur territoire.

Un certain nombre de secteurs ou même de branches professionnelles qui sont proches du champ d'action de REMPART, édictent des règles ou recommandations. La tête de réseau REMPART en fait le recensement et en assure la diffusion (Cf. Guide de préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités de la construction en période d'épidémie de covid-19 par l'OPBBTP, par ex.).

Enfin, en priorité, les activités collectives sur le patrimoine portées par les associations du réseau REMPART devront être pensées et mises en œuvre dans le respect des gestes et mesures barrières (distanciation sociale, masque, lavage des mains, désinfection régulière des surfaces, etc.)

Le Conseil d'administration  
de REMPART  
28 avril 2020

## **REMPART / Covid-19 :** **des pistes pour agir ensemble sur le patrimoine**

Afin d'organiser des actions collectives sur le patrimoine, voici quelques pistes utiles aux associations membres du réseau REMPART.

### **Le respect des gestes et mesures barrières**

Les organisateurs d'actions collectives sur le patrimoine doivent faire en sorte que les personnes accueillies puissent respecter strictement les gestes barrières, et en particulier :

- Respect d'une distance minimale d'un mètre entre les personnes à tout moment ;
- Lavage approfondi et fréquent des mains à l'eau chaude et au savon liquide, a minima en début de journée, à chaque changement de tâche, et toutes les 2 heures en cas de port non permanent des gants, après contact impromptu avec d'autres personnes ou port d'objets récemment manipulés par d'autres personnes. Séchage avec essuie-mains en papier à usage unique ;
- Se laver les mains avant de boire, manger (et fumer) ; si les mains sont visiblement propres, en utilisant une solution hydroalcoolique.
- Rappeler aux personnes accueillies la nécessité d'éviter de se toucher le visage, avec ou sans gants, et sans nettoyage préalable des mains.
- Port d'un masque de protection respiratoire.
- Le port des gants de travail usuels et de lunettes est également recommandé.
- Nettoyer régulièrement les surfaces et les lieux collectifs (tables, poignées, interrupteurs...) ainsi que les équipements individuels (lunettes, téléphones, montres...).
- Respecter les consignes émises par les autorités sanitaires.

### **Le Guide OPBBTP / Covid 19**

L'OPBBTP (Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics) a réalisé un Guide de préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités de la construction en période d'épidémie de covid-19.

Il peut être très utile aux organisateurs de chantiers de bénévoles, de chantiers d'insertion ou plus généralement d'activités collectives (bénévoles ou non) de restauration du patrimoine.

→ <https://www.preventionbtp.fr/Documentation/Explorer-par-produit/Information/Ouvrages/Guide-de-preconisations-de-securite-sanitaire-pour-la-continuite-des-activites-de-la-construction-Covid-19>

### **Chantier de bénévoles : vers un recrutement plus local**

Nous souhaitons tous que des mobilités inter-régionales et internationales soient possibles cet été. Mais elles seront sans doute plus limitées que les années précédentes.

En page suivante, la Délégation nationale (Marine Muller) invite les associations organisatrices de chantiers de bénévoles à « pensez aux partenaires sociaux » de leur territoire.

→ Pensez également à prendre contact avec le(s) Point(s) d'information jeunesse, Service jeunesse de votre commune, communauté de commune ou agglo, les associations de jeunesse et d'Education populaire qui peuvent chercher à mobiliser cet été des jeunes locaux autour de projets collectifs de restauration du patrimoine.

### **Comment organiser un hébergement collectif des bénévoles des chantiers ?**

Il faut d'ores et déjà réfléchir aux possibilités d'hébergement qui s'offrent aux associations organisatrices de chantier.

Il sera évidemment nécessaire d'organiser les mesures de distanciation sociale dans les hébergements.

Chambres individuelles et/ou tentes individuelles sont les meilleures solutions.

S'il faut organiser des dortoirs collectifs, et sauf avis contraires qui pourraient être émis par les pouvoirs publics, prévoir des lits espacés de 1,50 m. L'occupation d'un lit sur deux pourrait être envisagée.

Ne pas utiliser les lits superposés qui pourraient s'avérer vecteurs de dissémination du virus.

→ Tout ceci implique sans doute une limitation du nombre de bénévoles hébergés sur les chantiers.

### **Comment organiser les repas collectifs ?**

La distanciation sociale est là encore absolument nécessaire.

Les règles qui ne manqueront pas d'être données au secteur des cafés-restaurants pourront inspirer les associations organisatrices de chantiers.

On pourra aussi organiser, pour le déjeuner notamment, des pique-niques sur le lieu de chantier afin d'assurer une bonne distance entre les participants.

→ Toutes ces pistes sont à affiner.

Les associations REMPART sont invitées à faire remonter à la Délégation nationale les solutions qu'elles envisagent pour leurs prochaines activités : [lenoir@rempart.com](mailto:lenoir@rempart.com)